ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARLU OLIVIER LEBAIL

au capital de 4 000 euros
Siège social : 2 Bis Rue de Beauvois
21220 CURTIL VERGY
491 092 623 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 28/10/2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social au 10 Place au Beurre 21200 BEAUNE à compter du 28/10/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, La Gérance.

AL25020650

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

A D BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - SIGLE 2AD BFC2 BFC

Société par actions simplifiée
Au capital de 20 000 Euros
Siège social : 21200 LEVERNOIS
Zone Artisanale Les Bonnes Filles
Transféré à 21200 BEAUNE
14,avenue Albert Bichot
849 342 407 R.C.S. DIJON

Aux termes de ses décisions en date du 21 avril 2025, l'associée unique a décidé, avec effet à compter du 01 mai 2025, de transférer le siège social de
21200 LEVERNOIS - Zone Artisanale Les Bonnes Filles à
21200 BEAUNE -14, avenue Albert Bichot.
D'où la modification suivante apportée à la mention antérieurement publiée :
Ancienne mention Siège social : 21200 LEVERNOIS - Zone Artisanale Les Bonnes Filles.
Nouvelle mention Siège social : 21200 BEAUNE - 14,avenue Albert Bichot.
Pour avis,La Présidente

AL25020651

Crowe

MODIFICATIONS MULTIPLES

KIEFFER - ROUSSELET BOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 3 Rue des Martenots
21440 PELLEREY
901 737 841 RCS DIJON

Aux termes de décisions en date du 14 octobre 2025, les associés ont accepté la démission de Monsieur Adrien KIEFFER de ses fonctions de gérant à compter du même jour.
Ils ont en outre, décidé de modifier la dénomination de la société afin d'adopter celle de SARL ROUSSELET BOIS et ont décidé de modifier l'objet social de la société en ajoutant l'activité de prestations de services agricoles ; le tout à compter du 14 octobre2025.
Mentions en seront faites au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, La gérance.

AL25020663

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

G.E.M. Investissement

Société civile
au capital de 323 320 €
Siège social :
3 Rue Jehly Bachellier
21121 FONTAINE LES DIJON
818 227 985 RCS DIJON

Selon délibération du 11/09/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 3 Rue Jehly Bachellier, 21121 FONTAINE LES DIJON au 17 Résidence les Lisières de Saint-Tropez - 83580 GASSIN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25020667

// DIVERS

Commune de SAINT JULIEN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique liée à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Par arrêté **n°14-10-2025 du 14/10/2025**, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la révision générale du PLU prescrite le 27/10/2018 et arrêtée le 21/06/2025.
Cette révision du document d'urbanisme communal vise globalement à le mettre en compatibilité avec les normes supérieures ayant pour conséquence une modération de la consommation de l'espace, de la croissance démographique et de la consommation en eau potable.Les informations environnementales de ce projet figurent dans l'évaluation environnementale et le résumé non technique, consultables dans le dossier d'enquête publique. La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) a rendu un avis tacite sur cette évaluation depuis le 11 octobre 2025, joint au dossier d'enquête publique (consultable en mairie et sur le site internet de la MRAE).
Cette enquête est régie par les articles L123-2 et R 123-2 et suivants du Code de l'environnement. M. Antonio TINELLI a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif.
L'enquête se déroulera en mairie, pendant 31 jours consécutifs, du lundi 03 novembre 2025 au jeudi 04 décembre 2025 inclus (jours fériés exceptés), aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
- le **lundi 03 novembre 2025 de 15h à 18h30**
- le **samedi 15 novembre 2025 de 8h30 à 11h30**
- le **samedi 22 novembre 2025 de 8h30 à 11h30**
- le **jeudi 04 décembre 2025 de 15h à 18h30**
Le dossier d'enquête publique peut être consulté pendant la durée de l'enquête :
- en mairie de SAINT JULIEN, aux jours et heure habituels d'ouverture : **les lundis de 16h à 19h, les jeudis de 16h à 19h et les samedis de 8h30 à 11h30**
- sur le poste informatique **de la Mairie de Saint-Julien**
- sur le registre d'enquête accessible au public sur le site :
https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-saint-julien
- Sur le site internet de la Commune
https://saint-julien-21.fr/
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions éventuelles pourront être
- consignées sur un registre d'enquête publique disponible en mairie de SAINT JULIEN (version papier), aux jours et heures habituels d'ouverture.
- être adressées par écrit et/ou par mail à l'attention du Commissaire Enquêteur aux adresses suivantes :
- Par courrier papier : Mairie de Saint-Julien, 2 rue du Pont-Neuf 21490 SAINT-JULIEN
- Par mail
revision-plu-saint-julien@mail.registre-numerique.fr
- Sur le registre dématérialisé
https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-saint-julien
À l'issue de l'enquête publique:
- Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et à la Préfecture durant une année. Une copie dématérialisée sera également disponible sur le site internet du registre d'enquête publique
https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-saint-julien
- Le Conseil Municipal pourra également décider d'approuver la révision générale du PLU par délibération, en ayant le cas échéant apporté des modifications au dossier.
La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Le Maire, **Michel LENOIR**, joignable en Mairie.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de M. le Maire jusqu'à la clôture de cette dernière.

AL25020519

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 03/11/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossier BOUZE-LES-BEAUNE – POMMARD
Libre – vigne et bois taillis – AOC Bourgogne Hautes Côtes de Beaune
Bouze-lès-Beaune : 51 a 58 ca 'LA CROIX BARILLIEN' : B-0151
Urbanisme : Zone A du PLU
Pommard : 89 a 49 ca 'LES ROUARDS' : BT-0004—0006—0013—0047—0048—0052 – Urbanisme : R.N.U.
Puligny-Montrachet : Libre – vigne Bourgogne Aligoté – Urbanisme : R.N.U. 84 a 68 ca 'LES COSTIERES DU ROND PRE' : AW-0175
Beaune : Vigne (cépage pinot noir) en AOC Beaune 1er cru - Urbanisme : Zone A.B - Libre 25 a 20 ca 'LES TUVILAINS' : BT-0047
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 25/11/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25020699

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 04/11/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossiers Saint-Aubin – Talant – Chassagne-Montrachet – Corpeau :
Ventes indissociables
Saint-Aubin : Pleine propriété des parts d'une Société Civile – Vigne en AOC SAINT-AUBIN – Objectif :Maintien du fermier – Urbanisme : RNU 18 a 68 ca - 'AU BAS DE JORCUL' : D-0830-0832
Talant : Partiellement planté en vigne, AOC BOURGOGNE – Urbanisme : Zone A du PLU 4 ha 79 a 26 ca 'LES EPOUTIERES' : AB-0130-0131-0135-0136-0138-0139-0143-0144-0146-0147-0184—0185-0186-0187-0189-0190-0530-0533-0535-0788
Chassagne-Montrachet : Terre à vigne, AOC BOURGOGNE CÔTE D'OR – Urbanisme : Zone non Constructible 35 a 16 ca 'LE HAUT DES CHAMPS' : AN-0059—0061—0069
Corpeau : Vigne, AOC BOURGOGNE CÔTE D'OR – Urbanisme : Zone A du PLU 59 a 12 ca 'SUR LE REUIL' : AO-0080
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 25/11/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25020707

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 24/10/2025, il a été constitué une Société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EV SPORT,
Siège : 3 Rue du Rompot - 21121 FONTAINE LES DIJON,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON,
Capital : 1 000 euros,
Objet : La réalisation de prestations de toute sorte en rapport avec des services de conseil relatifs à l'organisation, la planification, la gestion et l'administration auprès de toutes entreprises et organisations, quels que soient leurs domaines d'activités, incluant notamment la réalisation de tâches de recueil d'information sur le terrain pour la réalisation d'études de marchés, états d'opinion et autres types d'enquêtes, le conseil, l'assistance,l'accompagnement, le coaching sportif et plus particulièrement dans le domaine du football et de manière générale la réalisation d'études et de tous travaux de nature intellectuelle en lien avec le football, le conseil en stratégie (consulting) dans le domaine du sport, la gestion et l'animation d'activités donnant lieu à l'organisation de manifestations sportives et notamment l'activité de commentateur de matchs, la réalisation de prestation de conseils auprès de toutes entreprises et organisations ainsi que la commercialisation de prestations intellectuelles auprès de toutes entreprises et organisations, l'activité de droit à l'image,l'exploitation du nom et de l'image de sportifs à des fins commerciales, publicitaires et promotionnelles, communication, publicité, parrainage en relation avec la notoriété des sportifs, la prise de participation dans toutes sociétés ayant un objet similaire à la Société EV SPORT et la cession desdites participations,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur Evann GUESSAND, demeurant 76 Avenue Road – Dorridge- SOLIHULL B93 8JU - UNITED KINGDOM.
POUR AVIS
Le Président

AL25020672

WINEHOUSE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social :
23 Route de Santenay
21190 CHASSAGNE MONTRACHET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date à CHASSAGNE MONTRACHET du 30 OCTOBRE 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : WINEHOUSE
Siège : 23 Route de Santenay - 21190 CHASSAGNE MONTRACHET
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet :
- L'organisation et la production d'évènements publics, privés ou professionnels, tels que des concerts, des spectacles, des festival, des fêtes, des évènements musicaux, et vins.
- l'achat de raisins et de moûts en vue de leur vinification et de la commercialisation du vin ainsi que l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole,
- L'achat, la vente, la location de tout matériel, produits, accessoires non règlementés en rapport direct ou indirect avec l'activité évènementielle,
- L'achat et la revente de merchandising personnalisés, vêtements de tout genre, floqués au nom de la Société.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés dans les conditions d'une décisions extraordinaire.
Président :
SAS OPAOMA, Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 23 Route de Santenay, 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 909 619 595, représentée par Monsieur Théo DANCER, Président.
Directeurs généraux :
- Monsieur Victor, Frédéric BLANC, né le 23 septembre 1998 à AVIGNON (84),demeurant 21 rue de Prony, 75017 PARIS de nationalité française,
- Monsieur Andréa, Lilian DUBOST, né le 23 septembre 1999 à PONTOISE (95), demeurant 54 Avenue de la porte de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET de nationalité française,
- Monsieur Quentin, Claude, Jean GEORGER, né le 24 mai 1998 à MEYRIN, demeurant 21 rue de Prony, 75017 PARIS, de nationalité suisse,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL25020693

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30/10/2025, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MCL
Siège : 21 Rue des Mariottes - 21121 AHUY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Capital : 1 000 euros
Objet : Acquisition et gestion de valeurs mobilières, de titres de sociétés, de portefeuilles de titres, d'actions et d'obligations. Prise de participations et d'intérêts dans toutes sociétés par tous moyens appropriés, d'instruments financiers et de capitalisation ou autrement à la diligence de la gérance. Acquisition de tous immeubles ou titres de sociétés immobilières, mise en valeur, transformation, aménagement, construction,administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par tous moyens. Acquisition de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou complément des biens et droits immobiliers en question. Réalisation de tous services et prestations aux sociétés dans lesquelles une participation est détenue notamment, gestion de trésorerie, prestations administratives,comptables, financières, de conseil ou commerciales et l'exercice de tout mandat au sien de sociétés dont elle détient des participations. Obtention de toutes ouvertures de crédit,prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions de titres et ou de biens immobiliers, ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Animation des sociétés affiliées. Cession d'immeubles. Gestion de tous capitaux propres dont elle pourrait disposer. Cession des valeurs mobilières et participations,Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : M. Romain ROCHE, demeurant 21 Rue des Mariottes - 21121 AHUY
POUR AVIS, Le Président.

AL25020696

NIÈVRE

// MODIFICATION

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

TRANSFORMATION

EARL COUTEAUDIER

Société civile
Au capital de 755 700 euros
Siège social : Langy
58270 VILLE-LANGY
511 765 869 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision collective en date du 29 avril 2025 à VILLE-LANGY, les associés ont décidé la transformation, à compter du même jour, de la société en une société civile d'exploitation agricole (SCEA) présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile d'exploitation agricole
DÉNOMINATION : SCEA COUTEAUDIER
SIÈGE SOCIAL : Langy – 58270 VILLE-LANGY
OBJET : La société a pour objet l'exercice d'activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS
CAPITAL : 755 700 euros
GÉRANCE : Monsieur François COUTEAUDIER demeurant à Langy – 58270 VILLE-LANGY
CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de tous les associés.
Pour avis et mention, La Gérance.

AL25020617

MODIFICATIONS MULTIPLES

CAPRAGINUS

SASU au capital de 10 000 €
Siège social 2 rue des Minotiers
Centre d'Affaires Campus
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
951 786 748 RCS Nevers

Par délibération en date du 21/10/2025 de l'Associé unique, il a été décidé les modifications suivantes:
Modifier la dénomination sociale pour ARTOIS TIR.
Transférer le siège social au 15 bis rue du Carlin 62580 NEUVILLE ST VAAST
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès de RCS d'Arras.

AL25020665

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

KL TRAINING

SAS au capital de 2.000€
Siège social : 2 CHEMIN DES CHAUMES
58130 MONTIGNY AUX AMOGNES
RCS 903 598 001 NEVERS

L'AGE du 29/10/2025 a décidé de transférer le siège social au 93 BOULEVARD BARRY, 13013 MARSEILLE.
Radiation du RCS de NEVERS et immatriculation au RCS de MARSEILLE.

AL25020666

MODIFICATION DU CAPITAL

TIROB

SCI au capital de 3 811.22 € ramené à 3 262.58 €
Siège social : 2, Rue des Essais – 58800 CORBIGNY
427 478 961 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE du 27/02/2024, il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du même jour :
Capital social :
- ancienne mention : 3 811.22 €
- nouvelle mention : 3 262.58 €

AL25020670

Comptafrance

MODIFICATION DU CAPITAL

TAXI AMI 58

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social :
75 rue Waldeck Rousseau
58150 POUILLY SUR LOIRE
988 981 601 RCS NEVERS

Par décisions de l'Associé Unique en date du 14/10/2025, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 346 330 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : 100 euros
Nouvelle mention : 346 430 euros
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL25020675

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

MODIFICATIONS MULTIPLES

SC JANSY

Société civile
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 Rue Colette
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
801 122 268 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 30 août 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
De transférer le siège social du 6 rue Colette, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE au 105 Rue Plaine – Lanslevillard 73480 VAL CENIS à compter du 30 août 2025, et
De modifier en conséquence l'article 4 des statuts.de nommer en qualité de cogérante,- Madame Julie, Sylvie KNIBBE demeurant 50 Boulevard Buyser 45250 BRIARE, pour une durée illimitée à compter du 30 août 2025.
Modification sera faite au greffe de NEVERS.
Pour avis, La Gérance.

AL25020694

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

MODIFICATIONS MULTIPLES

SAS KNIBBE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 Rue Colette
58 200 COSNE COURS SUR LOIRE
454 027 731 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 30 août 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
- de transférer le siège social du 6 rue Colette, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE au 105 Rue Plaine – Lanslevillard 73480 VAL CENIS à compter du 30 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts
- de nommer en qualité de Directrice Générale, Madame Julie, Sylvie KNIBBE demeurant 50 Boulevard Buyser 45250 BRIARE,pour une durée illimitée à compter du 30 août 2025.
Modification sera faite au greffe de NEVERS.
Pour avis, La Présidente.

AL25020703

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date à NEVERS (58) du 21/10/2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NIEVRE le 28/10/2025, Dossier 2025 00019293 référence 5804P01 2025 A 00548, la société SARL CHOUAKRIA, SARL au capital de 7 622.45 € ayant son siège social à VARENNES-VAUZELLES (58) – 45, Boulevard Camille Dagonneau, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 393 013 115 a cédé à la société EURL TALPIN, SARL au capital de 15 000 € ayant son siège social à VARENNES-VAUZELLES (58) – 45, Boulevard Camille Dagonneau, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 991 357 690 un fonds de commerce de vente, pose et réparations de pneus et petites réparations, dépôt et vente de véhicules automobiles, vente d'accessoires et produits d'entretien pour véhicules automobiles, achat, vente, location, entretien, réparations de véhicules sans permis, location de camping-car sis et exploité à VARENNES-VAUZELLES (58) – 45, Boulevard Camille Dagonneau, moyennant le prix principal de 163 500 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 22/10/2025.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à la société d'avocats LEXCONSEIL sise 3, rue Vauban - 58000 NEVERS.

AL25020685

AVIS DE FUSION ET DISSOLUTION

Les associations ci-désignées :
- LIBRAIRIE BIBLIQUE CERTITUDE,dite association absorbante, association de droit local inscrite au Registre des Associations de METZ sous n°A2025MET000204, ayant son siège social 15 rue Lafayette – 57000 METZ
- ACTION SOLIDARITÉ HUMANISME(« ASH »), dite association absorbée,association loi 1901 n° RNA W583001290,ayant son siège social Résidence les Forges Royales – 25 Square des Abbés à 58130 GUERIGNY,
Ont déclaré, aux termes d'un projet de traité de fusion signé à METZ le31/10/25, vouloir réaliser la fusion des 2associations par voie d'absorption de l'association ASH par LIBRAIRIE BIBLIQUE CERTITUDE.
Les conseils d'administration des 2 associations, régulièrement convoqués, ont approuvé le principe de cette fusion absorption et le projet de traité de fusion qui régit cette fusion lors de réunions tenues le20/10/25 pour l'absorbante et le31/10/25 pour l'absorbée.
Les assemblées générales des 2 associations se réuniront pour valider ce projet de fusion le 12/12/25.
La fusion prendrait effet, sur le plan fiscal ainsi que sur le plan juridique au 31 décembre 2025 à minuit.
Les deux associations ont des objets connexes, savoir :
- LIBRAIRIE BIBLIQUE CERTITUDE a notamment pour objet la création et la gestion de librairies au service des Églises et des particuliers et la diffusion de médias par l'édition et la vente,
- l'association ASH a notamment pour objet la promotion de l'humanisme social en faveur des personnes vulnérables et la promotion de l'entraide ainsi que la création et la gestion de librairies au service de l'Église et des particuliers et la diffusion de médias par l'édition et la vente.
Évaluation de l'actif net de ASH : la situation comptable de l'association, telle qu'elle résulte de la situation intermédiaire établie sous forme de bilan et de compte de résultat arrêtée au 31/10/25 est la suivante :
Actifs : 822.440 €
Passifs : 12.126 €
Actif net provisoire à transmettre : 810.313 €.
Les éléments d'actifs et de passifs seraient transmis par l'association absorbée pour leur valeur nette comptable.
Engagements de l'absorbante : En contrepartie de l'apport effectué par l'association absorbée, l'association absorbante s'engage à :
- Affecter l'ensemble des biens et droits apportés exclusivement à la réalisation de son objet statutaire,
- Assurer la continuité de l'objet de l'Association absorbée,
- Exécuter à compter de la date d'effet définitive de la fusion toutes les obligations qui résultent du transfert des biens de l'Association ASH,
- Admettre comme membres, sauf manifestation de volonté contraire de leur part, tous les membres de l'Association ASH, jouissant de cette qualité, à quelque titre que ce soit, au dernier jour avant la dissolution,
- Accueillir l'ensemble des bénéficiaires de ASH,
-Poursuivre et développer l'œuvre désintéressée de ASH.
Pour avis

AL25020695

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures du 31/10/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Saint-Pierre-le-Moûtier (58) 1 ha 57 a 56 ca 'PIGNIER' : D-0822—0823—0824—0825
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/11/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25020682

CAPROGA LA MEUNIERE
190 bis rue Paul Doumer
45200 MONTARGIS

ASSEMBLEES DE SECTION DES ASSOCIES COOPERATEURS

Les Associés Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de la Section à laquelle ils sont rattachés, et qui se tiendra aux lieux et heures ci-dessous désignés :
- Mardi 25 Novembre 2025 à 9 heures
Section GIEN/NOGENT et MONTCRESSON/CHATILLON
Salle Polyvalente de LA BUSSIERE
- Mardi 25 Novembre 2025 à 15 heures
Section DOUCHY/CHÂTEAU-RENARD
Salle Polyvalente de TRIGUERES
- Mercredi 26 Novembre 2025 à 9 heures
Section LADON/CORBEILLES/LORRIS et ST FIRMIN/GONDREVILLE
Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD
- Mercredi 26 Novembre 2025 à 15 heures
Section COURTENAY/PIFFONDS et LA SELLE/CHEVANNES
Salle Polyvalente de CHANTECOQ
précédant les Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire du **Mardi 2 Décembre 2025.**
Les Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion chez les Administrateurs de leur section mentionnés sur leur convocation, des comptes annuels et des comptes consolidés,des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés et du texte des résolutions proposées. Ils ont également la faculté de les consulter au Siège de la Coopérative ainsi que le document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente Assemblée Générale Ordinaire, et le prix effectivement payé aux associés coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs relatifs aux coûts de production et aux prix des produits agricoles et alimentaires éventuellement pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports, ou, à défaut, tous indicateurs disponibles relatifs aux coûts pertinents de production en agriculture et aux prix des produits agricoles et alimentaires constatés sur les marchés sur lesquels opère la coopérative.
ASSEMBLEE de SECTION des ASSOCIES NON COOPERATEURS
Les Associés Non Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de Section qui aura lieu le Mercredi 26 Novembre 2025 à 9 heures, Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD, précédant les Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire du Mardi 2 Décembre 2025.
Les Associés Non Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion au siège de la Coopérative, des comptes annuels et des comptes consolidés,des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés et du texte des résolutions proposées.
ASSEMBLEES GENERALES PLENIERES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
Les Associés de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont informés que les Délégués élus

ANNONCES LÉGALES

aux Assemblées de Section des Associés Coopérateurs et à l'Assemblée de Section des Associés Non Coopérateurs sont convoqués aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire du Mardi 2 Décembre 2025 à 9h00, Salle des fêtes de Montargis à MONTARGIS.
Ordre du Jour de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE
1. Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice 2024/2025, clos le 30 juin 2025,
2. Rapport sur la gestion du groupe,
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et les conventions réglementées,
4. Ratification des conventions réglementées visées à l'article 25 des statuts,
5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
6. Approbation de ces comptes et conventions,
7. Quitus au Conseil d'Administration,
8. Répartition et affectation du résultat,
9. Renouvellement d'Administrateurs représentant les Associés Coopérateurs,
10. Départ d'un Administrateur représentant les Associés Coopérateurs,
11. Renouvellement de l'Administrateur représentant les Associés non-Coopérateurs,
12. Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration,
13. Fixation du budget formation des Administrateurs,
14. Constatation du montant du capital social,
15. Pouvoirs pour formalités.
Ordre du Jour de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE EXTRAORDINAIRE
1. Modification relative à la libération du capital,
2. Modification des articles 38 paragraphe 1, 39-1 paragraphe 2, et 44 paragraphe 4 des statuts,
3. Pouvoirs pour formalités.
Le Conseil d'Administration

AL25020684

MEDICAVET
1 rue Louis Pasteur
58000 SERMOISE

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 28 novembre 2025 - 11 H00
ZA le Clos Ry 1 Rue Louis Pasteur, 58000 SERMOISE SUR LOIRE.
ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
- Présentation des comptes de l'exercice clos au 30.04.2025,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L223-38 du code du commerce,
- Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales de la société durant l'exercice clos au 30 avril 2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30.04.2025,
- Approbation des conventions
- Quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Renouvellement statutaire du Conseil d'Administration, cette année renouvellement du poste d'administrateur de Mme Anne-Cécile THIRION dont le mandat prend fin avec cet exercice
- Proposition de nommer un Administrateur stagiaire
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Informations sur le PSE et Questions diverses
Françoise SAULGEOT
Présidente

AL25020691

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

S.C.I. de la VESVRES
Société civile en liquidation
au capital de 41 466,13 euros
Siège social : MANGY - 58170 LUZY
Siège de liquidation :
54 ter Route de Toulon-sur-Arroux
58170 LUZY
348 283 862 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale réunie le 25/09/2025 au 54 ter Route de Toulon-sur-Arroux- 58170 LUZY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Michel LAGARDE,demeurant 54 ter Route de Toulon-sur-Arroux - 58170 LUZY, de son mandat de liquidateur,donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL25020658

DISSOLUTION ANTICIPEE

CV-ETUD
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 624 euros
Siège social :
2 rue de la Raie
58000 NEVERS
435 002 191 RCS NEVERS

Le 31/08//2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
Monsieur Carlos DAS NEVES VICENTE, demeurant 2, rue de la Raie 58000 NEVERS, a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au domicile du liquidateur.
Pour avis.

AL25020668

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LES OISEAUX DE NUIT
SARL en liquidation
Au capital de 13 000 €
Siège social : 52, Grande Rue
58310 SAINT AMAND EN PUISAYE
838 638 484 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 16/10/2025 les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé de son mandat de liquidateur M. Didier JOUANNEAU dt à BITRY (58) - 4, Chemin du Bois Pensué, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 15/10/2025.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL25020709

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NEVERS du 24/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : LE FOURNILSYLMAJOVAL.
Siège social : 258 avenue de la République, 58600 GARCHIZY.
Objet social : Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie,confiserie, chocolaterie, glaces, sandwicherie,saladerie, plats à emporter, traiteur, salon de thé,achat et vente de produits artisanaux et régionaux,vente de journaux, création et vente d'articles de loisirs créatifs.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 500 euros.
Gérance : Madame Sylvie HUTEAU, demeurant 31rue du Goulet 18150 LA GUERCHE SUR LAUBOIS.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL25020637

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société suivant acte reçu par Me Emmanuel CLERGET, notaire à LA CHARITE/LOIRE, du 13 octobre 2025, la société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : OR NOIR.
Forme : Société à responsabilité limitée.Objet : L'exploitation et la gestion d'un établissement de nuit.
Durée de la société : 99 ans année(s).
Capital social fixe : 400 euros
Siège social : 93 domaine de Mauvitu, 58470 Saincaize Meauce.
Cogérants : Monsieur Erwan KILIC, demeurant àMARZY (58180) 104 route du Panorama et Monsieur Yacine KHATI, demeurant à NEVERS (58000) 47 rue Henry Bouquet
Cet acte a été enregistré à NEVERS, le 20 octobre2025, sous les références : dossier 202500018767, réf. 5804P01 2025 N 00574
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.Cession de parts soumise à agrément hormis entre associés
Pour avis.

AL25020660

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à FLEURY SUR LOIRE du 31/10/2025, constitution de la Société par Action Simplifiée unipersonnelle :
Dénomination : LE P'TIT SAINT GERMAIN
Siège : Le Bourg, 58300 SAINT GERMAIN CHASSENAY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros (apports en numéraire)
Objet : restaurant, bar
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Agrément pour tout tiers ; agrément donné par les associés en assemblée générale.
Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.Président : Monsieur Olivier JOLIVOT, demeurant 2bis Route de Saint Parize,58240 FLEURY SUR LOIRE
Immatriculation RCS NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL25020687

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCEA CAILLON
Société civile
d'exploitation agricole
Au capital de 240 270,00 euros
Siège social : Les Bordes
89520 SAINPUITS
404 902 199 RCS AUXERRE

Aux termes de l'AGE du 01/10/2025, il a été décidé d'augmenter le capital social de 30 000 €pour le porter à 270 270 €, et il a été constaté la démission de Mme Anne-Marie BRISSET épouse CAILLON de la gérance avec effet au 31/10/2025.
Pour avis, la gérance.

AL25020659

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

// GÉRANCE

SCP Maîtres Caroline BRISSON et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (89000),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Caroline BRISSON, Notaire à AUXERRE, le 21 octobre 2025, enregistré au SPFE de l'Yonne, le 24 octobre 2025, Dossier 2025 00033832, sous la Référence 8904P01 2025 N01137,
La Société dénommée SARL J.M.C.COIFFURE, SARL au capital de 16.000,00 €, dont le siège est à AUXERRE (89000)15 et 17 rue d'Egleny, identifiée au SIREN sous le numéro 399 042 753 et immatriculée au RCS d'AUXERRE.
A cédé à la Société dénommée Eugénie B. Coiffure, Société à responsabilité limitée au capital de 500,00 €, dont le siège est à AUXERRE (89000),15-17 rue d'Egleny, identifiée au SIREN sous le numéro 990 598 815 et immatriculée au RCS d'AUXERRE.
Son fonds de commerce de coiffure et vente de produits accessoires qu'elle exploitait à AUXERRE (89000), 15-17 rue d'Egleny, sous l'enseigne « STYL'MARINE »
Moyennant le prix de quatre-vingt cinq mille euros, auquel s'ajoute le prix des marchandises soit quinze mille euros, avec entrée en jouissance au 21 octobre 2025.
Les oppositions , s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, par Maître Caroline BRISSON, Notaire à AUXERRE (89000), 18-20 Boulevard du 11 Novembre.

AL25020664

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune d'Étais la Sauvin

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique du zonage d'assainissement
En application des dispositions de l'arrêté de Mr Le Maire d'Étais la Sauvin du 09/10/2025, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 31 jours du 03/11/2025 au04/12/2025 inclus ; Mme DUROLLET-CHOUDEY assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.
Pendant le délai susvisé :
- le dossier sera déposé à la Mairie d'Étais la Sauvin aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur – Mairie d'Étais la Sauvin – lequel les annexera au registre.
- une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la Mairie d'Étais la Sauvinl es :
- 3 novembre de 9h à 12h
- 18 novembre de 9h à 12h
- 4 décembre de 14h à 17h
Afin de répondre aux demandes d'information du public.

AL25020493

Préfet l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE D'ANCY-LE-LIBRE

Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n°PREF-SGAD-BE-2025-468 du 03 novembre 2025, du Code de l'Environnement et du Code de l'Urbanisme,une enquête publique est ouverte relative à la **demande d'un permis de construire pour l'implantation d'un parc photovoltaïque sur terres agricoles porté par la SA UNITe, d'une emprise de 19,7 ha (surface clôturée) et d'une puissance totale de 16,4 MWc** sur le territoire de la commune d'ANCY-LE-LIBRE.
L'enquête se déroule du **lundi 24 novembre 2025 (9h) au mardi 23 décembre 2025 (17h)**, soit une durée de 30 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est la mairie d'ANCY-LE-LIBRE.
Pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, le public peut prendre connaissance du dossier, notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.
Monsieur Pascal FOUGÈRE, est désigné commissaire enquêteur titulaire et Monsieur André PATIGNIER est désigné commissaire enquêteur suppléant pour diligenter l'enquête.
Monsieur Pascal FOUGÈRE recevra, en personne, à la mairie d'ANCY-LE-LIBRE, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, aux dates suivantes :
- lundi 24 novembre 2025 de 9h00 à 12h00
- jeudi 11 décembre 2025 de 14h00 à 17h00
- mardi 23 décembre 2025 de 14h00 à 17h00
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique à l'adresse e-mail suivante :
pref-ep-ancylelibre@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé en mairied'ANCY-LE-LIBRE (2, Grande Rue - 89160 ANCY-LE-LIBRE)
ou
- par courrier adressé à la mairie d'ANCY-LE-LIBRE, à l'attention du commissaire enquêteur.
Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement / Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis àdisposition du public pendant toute la durée de l'enquête à la Préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en Préfecture, en mairie d'ANCY-LE-LIBRE, ainsi que sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du Préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le dossier de demande peuvent être obtenues auprès de :
Madame Louise LENOT, Cheffe de projets développement photovoltaïque pour la SA UNITe - 139, Rue Vendôme - 69477 LYON Cedex 06
Email : louise.lenot@unit-e.fr

AL25020701

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 09 décembre 2025 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UNE MAISON d'habitation **à BELLECHAUME (89210) 14 rue du Professeur Ramon de 153 m²** environ (hors Loi Carrez), sur sous-sol total et rez-de-chaussée surélevé, comprenant véranda, **3 pièces principales**, cuisine ouverte, salle d'eau et w.-c avec **Terrasse et Jardin**. Sur un terrain de **13 a 42 ca**
Le bien est occupé au 20 août 2025, à la connaissance du poursuivant.
MISE A PRIX : 33.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence
Greffe 25/01204,
à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD**, Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 60 85.**
Sur www.avoventes.fr (documents anonymisés)
VISITE sur place le Lundi 1er décembre 2025 de 09 H 00 à 10 H 00.

AL25020688

// DIVERS

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1, rue de l'Epée
89100 SENS

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du Code de Commerce
Au titre de la procédure suivante :
BONNEMAIN SNC
Liquidation Judiciaire du 06/07/2021Centre Commercial route de Maillot - 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunalde Commerce de Sens le 28 octobre 2025.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL25020661

Etude de Maître Hervé CHANTIER
5 rue du Professeur P. Mocquot
89380 APPOIGNY

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot**, CRPCEN 89005 le 24 octobre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :
Monsieur Anthony Pierre **GHERARDI**, commercial, et Madame Lucile Victoria **TIXIER**, conseillère spécialisée, demeurant ensemble à VILLENEUVE-SAINT-SALVES (89230) 23 rue des Champs Coulon. Monsieur est né à THONON-LES-BAINS (74200) le 22 mars 1983, Madame est née à AUXERRE (89000) le 8 mai 1992. Mariés à la mairie de AUXERRE (89000) le 1er juin 2019 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de Grande Instance.
Pour insertion
Le notaire.

AL25020674

CAPROGA LA MEUNIERE
190 bis rue Paul Doumer
45200 MONTARGIS

ASSEMBLEES DE SECTION DES ASSOCIES COOPERATEURS

Les Associés Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de la Section à laquelle ils sont rattachés, et qui se tiendra aux lieux et heures ci-dessous désignés :
- Mardi 25 Novembre 2025 à 9 heures
Section GIEN/NOGENT et MONTCRESSON/CHATILLON
Salle Polyvalente de LA BUSSIERE
- Mardi 25 Novembre 2025 à 15 heures
Section DOUCHY/CHÂTEAU-RENARD
Salle Polyvalente de TRIGUERES
- Mercredi 26 Novembre 2025 à 9 heures
Section LADON/CORBEILLES/LORRIS et ST FIRMIN/GONDREVILLE
Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD
- Mercredi 26 Novembre 2025 à 15 heures
Section COURTENAY/PIFFONDS et LA SELLE/CHEVANNES
Salle Polyvalente de CHANTECOQ
précédant les Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire du **Mardi 2 Décembre 2025**.
Les Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion chez les Administrateurs de leur section mentionnés sur leur convocation, des comptes annuels et des comptes consolidés,des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés et du texte des résolutions proposées.Ils ont également la faculté de les consulter au Siège de la Coopérative ainsi que le document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente Assemblée Générale Ordinaire, et le prix effectivement payé aux associés coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs relatifs aux coûts de production et aux prix des produits agricoles et alimentaires éventuellement pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports, ou, à défaut, tous indicateurs disponibles relatifs aux coûts pertinents de production en agriculture et aux prix des produits agricoles et alimentaires constatés sur les marchés sur lesquels opère la coopérative.
ASSEMBLEE de SECTION des ASSOCIES NON COOPERATEURS
Les Associés Non Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de Section qui aura lieu le Mercredi 26 Novembre 2025 à 9 heures, Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD, précédant les Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire du Mardi 2 Décembre 2025.
Les Associés Non Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion au siège de la Coopérative, des comptes annuels et des comptes consolidés,des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés et du texte des résolutions proposées.
ASSEMBLEES GENERALES PLENIERES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
Les Associés de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont informés que les Délégués élus aux Assemblées de Section des Associés Coopérateurs et à l'Assemblée de Section des Associés Non Coopérateurs sont convoqués aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire du Mardi 2 Décembre 2025 à 9h00, Salle des fêtes de Montargis à MONTARGIS.
Ordre du Jour de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE
1. Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice 2024/2025, clos le 30 juin 2025,
2. Rapport sur la gestion du groupe,
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et les conventions réglementées,
4. Ratification des conventions réglementées visées à l'article 25 des statuts,
5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
6. Approbation de ces comptes et conventions,
7. Quitus au Conseil d'Administration,
8. Répartition et affectation du résultat,
9. Renouvellement d'Administrateurs représentant les Associés Coopérateurs,
10. Départ d'un Administrateur représentant les Associés Coopérateurs,
11. Renouvellement de l'Administrateur représentant les Associés non-Coopérateurs,
12. Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration,
13. Fixation du budget formation des Administrateurs,
14. Constatation du montant du capital social,
15. Pouvoirs pour formalités.
Ordre du Jour de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE EXTRAORDINAIRE
1. Modification relative à la libération du capital,
2. Modification des articles 38 paragraphe 1, 39-1 paragraphe 2, et 44 paragraphe 4 des statuts,
3. Pouvoirs pour formalités.
Le Conseil d'Administration

AL25020686

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 12 novembre 2019,Madame Gabrielle Simonne Marie LECÊTRE, en son vivant retraitée, demeurant à MALAYLE GRAND (89100), 7 Rue des Ecoles, née à BAR-SUR-SEINE (10110), le 2 février 1930, veuve de Monsieur Serge BOURSON et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, résidente au sens de la réglementation fiscale, décédée à MALAY-LEGRAND (89100), le 24 juillet 2025,
A consenti un legs universel,Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe DUGROSSY, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires,associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office notarial » dont le siège est à SENS (89100), 28 Avenue Georges Pompidou, le 3 novembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe DUGROSSY, notaire à SENS(89100), 28 Avenue Georges Pompidou, référence CRPCEN : 89098, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de SENS (89100) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25020700

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

SCI JMCA
Société civile immobilière au capital de 500 €
Siège social: 13 rue de la Genillotte 89800 VILLY
RCS AUXERRE: 849.415.898
Suivant procès-verbal en date du 30 septembre 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2025. Mr Alain GUICHARD demeurant à VILLY (89800) 13 rue de la Genillotte, a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 13 rue de la Genillotte 89800 VILLY. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Le liquidateur.

AL25020677

DISSOLUTION

SARL ANNAELLE-MARIE ES-CO
SARL en liquidation
Au capital de 20 000 EUROS
SIÈGE : 4 Grande Rue
89160 PACY SUR ARMANCON
Siège de la liquidation :
4 GRANDE RUE
89160 PACY SUR ARMANCON
904 690 955 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 octobre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Laurence Cohen, demeurant 4 grande rue 89160 PACY SUR ARMANCON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 4 grande rue 89160 PACY SUR ARMANCON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL25020705

// CONSTITUTION

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEIGNELAY (Yonne), du 21 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : R&D invest
Siège social : 30 Rue de l'Abican, 89250 SEIGNELAY
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Co-gérance : Monsieur Adam RIOTTE demeurant 30 Rue de l'Abican, 89250 SEIGNELAY et Madame Fanny DENEL demeurant 30 Rue de l'Abican, 89250 SEIGNELAY.
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés ; agrément obtenu à l'unanimité des associés pour les autres cessions.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL25020606

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 30 octobre 2025, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : « SCI ILE D'YONNE »
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 10 000 €uros
Siège social : 19 bis avenue Lucien Cornet, 89000 SENS
Début d'activité : 01 Novembre 2025
Objet social : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : L'acquisition, la construction, la rénovation, la détention, la gestion, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location meublée ou non meublée (y compris de courte durée type AIRBNB), ou autrement, de tous biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par vois d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; La vente, l'échange ou l'apport de ces biens, dès lors que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société ; La prise de participation dans toutes sociétés immobilières ou civiles ayant un objet similaire ou connexe ; La gestion de trésorerie, la souscription de prêts, la mise en garantie de biens appartenant à la société, et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser le développement.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés
Président : Monsieur SALHI El Mahdi , demeurant : 35 rue de la République, 89100 Saint Clément.
Immatriculation : RCS de SENS.

AL25020673

PLUS D'INFOS SUR